

Madame Barbara POMPILI
Ministre de la Transition écologique
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain,
75700 PARIS

Paris, le 26 janvier 2022

Madame la Ministre,

Les enseignes des secteurs de la restauration rapide et de la boulangerie répondent au changement de nos modes de consommation. Penser la résilience de nos pratiques, de nos services et de nos contenants – à la fois leur production et leur utilisation – est au cœur de notre identité et de notre métier pour accompagner le quotidien des Français.

Vos attentes et celles des citoyens vis-à-vis de notre secteur pour accélérer la transition vers l'économie circulaire et le recyclage des déchets, sont à la hauteur du défi que cela représente pour nos entreprises.

Depuis plusieurs années et en particulier depuis la signature en 2019 de la charte d'engagement que vous avez initiée, **nous sommes à notre niveau pleinement mobilisés pour mener le déploiement du tri 5 flux**. L'ensemble de nos succursales et de nos franchisés ont ainsi, avec l'appui des enseignes et de nos organisations professionnelles, engagé des moyens conséquents qui ont conduit à des avancées majeures :

- Quatre-vingt-cinq pourcents des enseignes ont déployé le tri sélectif 5 flux sur 100 % de leur parc.
- Dans le même temps, sous l'impulsion de votre gouvernement, et grâce à de lourds investissements en R&D, l'ensemble des succursales et des franchisés progressent très vite sur de nombreuses initiatives visant à réduire les déchets, et à favoriser leur valorisation et le tri :
 - Suppression des plastiques à usage unique ;
 - Adoption des marquages incitant à la bonne pratique du tri, développement d'outils pédagogiques en restaurant pour sensibiliser et former les clients aux bons gestes ;
 - Développements de nouveaux matériaux d'emballage qui incorporent plus de matière recyclée, et qui sont soit recyclables soit bio dégradables ;
 - Réduction permanente des volumes d'emballages, voire suppression définitive de certains d'entre eux ;
 - Réduction des déchets alimentaires par plus de « production à la commande » et une plus grande personnalisation des commandes.

Dans le prolongement de ces efforts, nous avons également fortement progressé dans la mise en place de la collecte sélective des déchets triés.

Nous avons cherché à relever les contraintes multiples au déploiement du tri et de la collecte avec l'appui de bureaux d'experts de référence (Hubency) afin d'identifier des prestataires de collecte respectueux des règles, d'installer des comités de suivi du déploiement des solutions, ou encore de mettre en place de **systèmes de mutualisation des collectes entre les enseignes** à même de garantir une maîtrise de l'empreinte environnementale de tous les acteurs de la chaîne et une valorisation optimale des déchets.

Néanmoins des difficultés persistent : enjeu de la mobilisation des collectivités locales en faveur d'une généralisation du tri sélectif, hétérogénéité des solutions locales de collecte et de recyclage, refus de centres commerciaux et de quelques bailleurs de donner un accès au prestataire de collecte, d'organiser le mobilier nécessaire en taille et quantité, etc. **Ces difficultés du dernier kilomètre, développées dans la note technique annexée au présent courrier, nous entendons les surmonter avec détermination et pragmatisme.**

Nos organisations professionnelles et l'ensemble de nos adhérents poursuivent leurs efforts. Mais face à cette situation complexe, **un travail de coordination et d'ingénierie dédié est nécessaire avec l'ensemble des parties prenantes (entreprises, collectivités, prestataires) pour trouver des solutions pérennes et concrétiser ces projets de territoire.**

En tant que Président du Syndicat National de la Restauration Rapide et Président de la Fédération des entreprises de Boulangerie Pâtisserie, nous en appelons à l'accompagnement opérationnel de l'Etat au travers par exemple de l'expertise de **l'Agence nationale de Cohésion des Territoires** qui pourrait être mobilisée pour fluidifier le pilotage de ces projets, faciliter l'émergence de solutions avec les parties prenantes, et concrétiser le tri 5 flux et la collecte sélective de bout en bout de la chaîne, feuille de route claire qui anime nos entreprises des secteurs de la restauration rapide et de la boulangerie.

Nous souhaiterions vivement pouvoir évoquer avec vous cette perspective et nous serions par ailleurs très heureux de vous accueillir au sein de l'un de nos établissements afin de vous présenter les dispositifs mis en place mais aussi ces difficultés qui persistent pour prévenir la gestion de déchets et assurer le tri de ceux qui demeurent.

Au-delà de ces avancées qui constituent de réels progrès pour l'environnement, nous souhaiterions également évoquer la mesure relative à la vaisselle réemployable.

Après 12 mois d'études et de tests réalisés dans un contexte où les salles sont fermées totalement ou partiellement, nous observons que cette évolution laisse entrevoir l'introduction de contenants réemployables en plastique dans les points de ventes, lequel se retrouvera malheureusement dans nos poubelles.

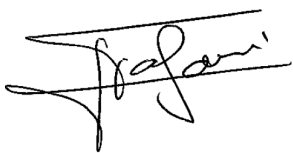
Par ailleurs, ce changement impliquerait soit une forte augmentation des consommations d'eau, d'électricité et de bactéricides soit d'externaliser l'activité de lavage de la vaisselle utilisée pour plusieurs de nos restaurants, avec des conséquences environnementales à l'encontre des objectifs de la mesure. Enfin, elle serait également synonyme de la disparition de débouchés pour l'industrie française des emballages recyclés, recyclables et biodégradables, que nos enseignes viennent d'encourager, notamment à travers des investissements en R&D, au profit d'importations asiatiques.

L'objectif doit rester un progrès tangible pour la lutte contre le réchauffement et l'environnement.

Comptant sur votre mobilisation, nous espérons pouvoir continuer à pleinement collaborer avec vos services, en confiance et avec détermination pour être à la hauteur des enjeux environnementaux.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Président du SNARR,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Tafari'.

Jérôme TAFANI

Le Président de la FEB,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Boudy'.

Didier BOUDY

Copie :

Monsieur Jean CASTEX, Premier Ministre

Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance